

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 DECEMBRE 2020

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 02.12.2020

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Inès DIAS - Johan DURQUE

Absents excusés : Catherine BUCHAUDON (pouvoir à Catherine LANDRE) - Sylvain LAMOTTE (pouvoir à Bernard FREDON) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absent : Géraldine PLANTARD

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 2

OBJET : GRATUITE DE L' ABONNEMENT A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La Ville du Breuil propose un ensemble d'actions visant à la promotion de la lecture, notamment par le biais de sa Bibliothèque Municipale. Ces actions font écho à l'importance de l'écriture et de la lecture au sein de la société française et visent à faciliter l'accès de tous aux mondes du savoir et de la culture.

La municipalité du Breuil souhaite que la bibliothèque s'inscrive dans une démarche active de développement de son audience et de conquête de nouveaux publics. Par ailleurs, les usages que font les publics de leurs bibliothèques sont de plus en plus diversifiés : ce sont en particulier les usages des services sur place qui se développent. Les bibliothèques du XXI^e siècle doivent devenir plus attractives, ne pas être seulement des lieux de conservation mais constituer de véritables lieux de vie.

Parmi les freins à l'utilisation des services des bibliothèques, figure l'inscription payante. Même peu élevé dans l'absolu, le coût de cet abonnement représente pour certains usagers un frein matériel, pour d'autres une barrière symbolique. L'expérience des communes qui passent à la gratuité de l'inscription montre une hausse sensible d'inscrits qui en résulte.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la culture et de promotion de la lecture publique, l'équipe municipale a souhaité le passage dès à présent, à la gratuité des inscriptions à la Bibliothèque Municipale Jean-Pierre Brésillon.

Cette démarche préfigure les nouvelles orientations données au centre François Mitterrand, qui, à terme, deviendra un véritable pôle petite enfance / enfance jeunesse / famille.

La carte d'inscription à la bibliothèque a donc vocation à élargir les services qu'elle pourra proposer au fur et à mesure de l'intégration des différents secteurs au sein de ce pôle.

Le coût annuel de cette inscription, de date à date, était jusqu'ici de 5,10 € pour un usager de 15 ans et plus, et de 1 € pour ceux de moins de 15 ans.

La gratuité ne modifie pas le droit à l'emprunt de 5 livres et 2 magazines pour une durée de 3 semaines, renouvelable une fois. Il est proposé qu'elle soit mise en œuvre dès le 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** la gratuité de l'inscription à la Bibliothèque Municipale à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Fait à Le Breuil,
le 9 Décembre 2020

Chantal CORDELIER
Maire

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

14 DEC. 2020

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS

